

REDD+ Standards Sociaux et Environnementaux

Utilité des Standards

Si les activités réduisant les émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière (REDD) et contribuant à la conservation, à l'aménagement durable des forêts et au renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+) peuvent produire des coavantages importants sur le plan social et environnemental, de nombreuses voix se sont cependant élevées pour souligner les risques importants, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés locales. Reconnaisant une sensibilisation accrue au niveau mondial et national sur la nécessité d'avoir des mesures efficaces de sauvegarde sociale et environnementale, cette initiative a pour objectif de définir et de soutenir des résultats plus positifs des programmes de REDD+ sur le plan social et environnemental.

Rôle des Standards

Ces standards peuvent être appliqués par les gouvernements, les ONG, les agences de financement et d'autres parties prenantes pour appuyer la conception et l'exécution de programmes de REDD+ de manière à respecter les droits des peuples autochtones et des communautés locales et à engendrer d'importants coavantages sociaux et environnementaux. Ces standards sont conçus pour des programmes de REDD+ dirigés par les gouvernements, exécutés au niveau national et ou d'un État, d'une province, ou d'une région, et pour toute source de financement liée aux fonds ou aux marchés. Ces standards peuvent servir à :

- Fournir des directives en matière de bonnes pratiques pour la conception de politiques et de mesures de REDD+
- Évaluer le processus de développement de politiques et de mesures de REDD+
- Évaluer la qualité et les répercussions de la mise en œuvre de politiques et de mesures de REDD+.

En cas de succès, ces standards pourront :

- aider ceux qui les adoptent rapidement à concrétiser les appuis à leurs programmes à la fois au niveau national que mondial, par exemple en permettant un accès préférentiel aux fonds;
- inciter à des résultats plus positifs sur le plan environnemental et social des programmes de REDD+ dans d'autres pays et au niveau sous-national d'États ou de provinces;
- renforcer l'appui mondial à une action efficace et équitable de REDD+.

Éléments des Standards

Un ensemble de principes fournit les objectifs clés synonymes de bons résultats sociaux et environnementaux des programmes de REDD+. Une série de critères établit les exigences minimales de chaque principe par rapport aux procédures, aux impacts et aux politiques. Les indicateurs fournissent les informations relatives à la satisfaction de ces critères et sont développés dans chaque pays. Si les principes et les critères sont génériques pour tous les pays, les indicateurs sont adaptés au contexte national.

Pour en savoir davantage sur l'élaboration des Standards sociaux et environnementaux pour REDD+, veuillez consulter le site www.climate-standards.org/REDD+/ ou contacter les facilitateurs de l'initiative:

Joanna Durbin
Directrice
Alliance Climat, Communauté et Biodiversité
jdurbin@climate-standards.org
+1 703 623 4441

Phil Franks
Coordinateur mondial
Réseau de CARE International sur la pauvreté,
l'environnement et le changement climatique
pfranks@careclimatechange.org
+ 254 716 430353



© CIP/Photo par John Merritt



© GGCN/Photo par Eric Fido



© CARE/Photo par Phil Franks

Objectifs des Standards

Des standards sociaux et environnementaux efficaces pour les programmes de REDD+ contribuent de manière significative aux droits de l'homme, à la réduction de la pauvreté et à la conservation de la biodiversité tout en évitant les préjudices sociaux et environnementaux.

Principes

1. Les droits aux terres, aux territoires et aux ressources sont reconnus et respectés par le programme REDD+.
2. Les avantages du programme REDD+ sont partagés équitablement entre tous les détenteurs de droits et parties prenantes pertinents.
3. Le programme REDD+ améliore la sécurité des moyens de subsistance à long terme et le bien-être des peuples autochtones et des communautés locales en mettant l'accent sur les personnes les plus vulnérables.
4. Le programme REDD+ contribue à des objectifs plus vastes de développement durable, de respect et de protection des droits de l'homme et de bonne gouvernance.
5. Le programme REDD+ préserve et renforce la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes.
6. Tous les détenteurs de droits et parties prenantes pertinents participent pleinement et efficacement au programme REDD+.
7. Tous les détenteurs de droits et parties prenantes ont un accès opportun à des informations adaptées et précises pour permettre une prise de décision fondée et une bonne gouvernance du programme REDD+.
8. Le programme REDD+ respecte les lois locales et nationales et les traités, conventions et autres instruments internationaux.

Suivi, Rapport et Vérification

Le processus de suivi, de rapport et de vérification doit parvenir à un équilibre entre la participation des parties prenantes et leur appropriation du système d'une part et une plus grande transparence et responsabilité d'autre part, tout recherchant une amélioration des résultats. Les processus de suivi, de rapport et de vérification sont développés dans chaque pays, selon chaque contexte national tout en restant cohérent avec l'approche globale de l'initiative.

Un processus intégrateur et participatif de développement des standards

Les standards ont été élaborés sur la base d'un processus intégrateur impliquant les gouvernements, les ONG et les autres organisations de la société civile, les organisations de peuples autochtones, les institutions internationales de politique et de recherche et le secteur privé. Un comité en charge des standards, qui représente de manière équilibrée les parties intéressées, supervise l'initiative. La plupart des membres du comité sont issus de pays où REDD serait mise en œuvre pour souligner l'idée que ce sont aux gouvernements et la société civile des pays en développement de diriger l'adoption des standards. L'Alliance Climat, Communauté et Biodiversité (CCBA) et CARE International facilitent le processus d'élaboration.

Un comité en charge des standards, qui représente de manière équilibrée les parties intéressées, supervise l'initiative. La plupart des membres du comité sont issus de pays où REDD serait mise en œuvre pour souligner l'idée que ce sont aux gouvernements et la société civile des pays en développement de diriger l'adoption des standards. L'Alliance Climat, Communauté et Biodiversité (CCBA) et CARE International facilitent le processus d'élaboration.

Le processus adopté pour l'élaboration et la mise en œuvre des standards est le suivant:

Un atelier avec la participation de multiples parties prenantes à Copenhague pour une contribution initiale à la conception et au contenu des standards	Mai 2009
Une version provisoire des principes et des critères a été distribuée aux parties, aux parties prenantes et aux conseillers intéressés pour commentaire	Juin-Août 2009
Réunions de consultation avec diverses parties prenantes dans trois pays pilotes intéressés à adopter les standards rapidement (Equateur, Népal et Tanzanie)	Juillet-Oct 2009
Version préliminaire des standards en ligne pendant 60 jours pour commentaires publics	Oct-Nov 2009
Commentaires intégrés dans une nouvelle version des standards présentée à la COP15 de la CCNUCC	Déc 2009
Une seconde période de 90 jours de commentaires publics et de consultations au Liberia	Jan-Avr 2010
Standards finalisés pour être testés	Juin 2010
Mise en œuvre des standards dans les pays pilotes (comprenant l'Equateur, le Liberia, le Népal, la Tanzanie, la province de Kalimantan central en Indonésie, l'État d'Acre au Brésil): création d'un comité national en charge des standards; élaboration d'indicateurs spécifiques aux pays; établissement d'un rapport d'avancement relatif aux standards; validation et publication du rapport, etc.	A partir de Juillet 2010

Options du Suivi, Rapport et Vérification

